



Homéopathie, ces vérités qui dérangent...

Des médecins peu enclins à remettre leur pratique en question livrent une guerre de tranchées à l'homéopathie. Les mass medias embayent dans la désinformation. Bioinfo remet les pendules à l'heure...



effet, que ces patients ont moins de frais de santé et présentent un taux de mortalité inférieur. La diminution des frais étant le résultat d'un nombre inférieur d'hospitalisations et d'un nombre inférieur de prescriptions de médicaments conventionnels.

« Oublis » et arrogance

Seconde étude² également passée au bleu par les médias: celle qui annonce que 44 % des travaux et recherches mondiales en homéopathie – soit un nombre de 63 études, en chiffre absolu – confirment l'efficacité de l'homéopathie. Un pourcentage non négligeable et qui ne manquerait pas d'être supérieur si les outils de mesure de l'efficacité de l'homéopathie étaient davantage adaptés à cet art de guérir. « Le KCE affirmait en mai 2011 qu'il n'existait aucune preuve de l'efficacité de l'homéopathie. Dès lors, il apparaît de leur rapport qu'ils en ont soigneusement exclu toutes les études positives », souligne, à cette occasion, l'UNIO H.B.³ (Union professionnelle des Homéopathes de Belgique). Aux détracteurs de l'homéopathie parlant de fumisterie à propos de la mémoire de l'eau, le docteur Léon Scheepers, président de l'UNIO, rappelle, par ailleurs, que le professeur Luc Montagnier, prix Nobel de médecine en 2008 grâce à sa découverte du virus du sida, a démontré qu'une dilution contenant un produit dynamisé émet d'autres signaux que l'eau pure et simple. « Le fait que cette recherche soit ignorée au lieu d'être qualifiée de précieuse, est scandaleux », s'indigne-t-il. Et le président de souligner que le professeur Luc Montagnier poursuit ses recherches sur la formation dans l'eau de nanostructures

L'art de soigner et de guérir, autrement, a décidément la vie dure ces derniers temps. Après l'ostéopathie, la chiropraxie et l'acupuncture, c'est au tour de l'homéopathie de subir des tentatives de discrédit, sur base, notamment, de rapports émanant du Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE). Avec, à chaque fois, cette conclusion apparaissant dans les rapports: « C'est pourquoi le KCE ne recommande pas de remboursement par l'assurance-maladie ». À chaque fois, aussi, les mass media font choux gras de l'info, sans vraiment susciter le débat. Ainsi, selon le KCE: « Il n'y aurait pas la moindre preuve scientifique que

Les patients suivis en homéopathie, acupuncture ou médecine anthroposophique ont moins de frais de santé et présentent un taux de mortalité inférieur.

l'homéopathie soit efficace. Cette médecine non conventionnelle est pourtant fort utilisée pour toutes sortes de maux, 6 % des Belges ont consulté un homéopathe en 2009. Les chercheurs expliquent les effets positifs éventuels de l'homéopathie par l'effet placebo ». Voilà de quoi faire bondir les médecins, dentistes vétérinaires et patients qui l'utilisent avec succès. L'occasion pour Bioinfo de communiquer des informations restées, elles, bien discrètes... Comme le rapport de cette étude¹, publié récemment, portant sur les patients de médecins généralistes bénéficiant d'une formation complémentaire en homéopathie, en acupuncture ou en médecine anthroposophique. Il démontre, en

induites par l'ADN, à l'Université de Jiaoton, en Chine, loin de la tempête que créent ces travaux.

Jeux de pouvoir et corporatisme

Autre information restée très discrète: le bras de fer qui se joue en coulisses, dont l'ABSYM (Association Belge des Syndicats Médicaux) n'a pas à être fière. En effet, n'ayant toujours pas digéré la loi dite *Colla* datant de 1999 (du nom du ministre SPA) qui a, entre autres, jeté les bases légales de la reconnaissance de médecines alternatives, l'ABSYM, via son président, appelait en septembre dernier à une poli-

tique de la chaise vide. Dans un courrier cinglant adressé aux universités, ce dernier exhortait les doyens à ne pas présenter de candidats devant siéger dans les chambres amenées à encadrer cette reconnaissance. Une tentative qui a échoué: « Le 27 octobre 2011, la chambre a siégé pour la première fois; l'appel du président de l'Absym n'a pas été suivi », se réjouit le président de l'UNIO. Et l'Union professionnelle des homéopathes de Belgique de souligner la manière dont les attaques contre l'homéopathie se basent sur des idées scientifiques dogmatiques, non fondées sur des faits, ainsi que sur une grande arrogance. Pour-

Victoire des ostéopathes

Face à l'inertie des gouvernements à rendre applicable la loi Colla, des ostéopathes ont assigné l'État pour non-exécution de cette loi. Ils ont obtenu gain de cause en janvier 2010: l'État belge a été condamné et sommé de mettre en place les commissions paritaires pour la reconnaissance des médecines non conventionnelles. Avec à la clé, une astreinte de 5 000 € par mois. Quelques mois plus tard, un projet d'arrêté royal donnait le feu vert à la reconnaissance de treize organisations professionnelles d'ostéopathes, de chiropracteurs, d'acupuncteurs et d'homéopathes.

tant, Médiator, procès Softenon, Motilium, vaccination A/H1N1, Pradaxa⁴,... les scandales liés aux effets secondaires graves de molécules chimiques prescrites aux patients se succèdent à un rythme effréné. Et devraient inciter à la modestie... ●

Rosetta Flochon

Références :

1. <http://www.springerlink.com>
2. Inventaire des essais contrôlés randomisés (RTC) relatifs à l'homéopathie de 1950 à 2009, réalisé par la « Faculté d'Homéopathie » de Londres.
3. <http://www.homeopathie-unio.be>
4. <http://www.levif.be>